



Séminaire de travail LEADER – Evaluation – 3 juillet 2023 –

Evaluation de la mise en œuvre de la stratégie locale de développement (SLD) par le GAL du Pays de la Bresse bourguignonne pour la programmation 2014-2022



Une prérogative pour le GAL

Obligatoire

Prescriptions légales:

- fournir une description des mécanismes de suivi et d'**évaluation** de la stratégie DLAL
- les groupes d'action locale suivent et effectuent les activités d'**évaluation** relatives à la stratégie **DLAL** conformément aux articles 33 et 34 du règlement (UE) n° 1305/2013 (chapitre 1.2.2)

Recommandé

Évaluation:

- de l'animation par les GAL
- du mécanisme de mise en œuvre de l'approche LEADER/DLAL garantissant l'application de la méthode LEADER
- de la valeur ajoutée de l'approche LEADER/DLAL

Fonctions sommative et formative

Responsabilisation et transparence

Montrer la pertinence, l'efficacité, l'efficience, les résultats et les impacts des interventions au titre de l'approche LEADER/DLAL au niveau des PDR et au niveau local

Démontrer les contributions de l'approche LEADER/DLAL à la réalisation des objectifs de la politique de développement rural au niveau régional, national et européen, et des objectifs de la stratégie Europe 2020

Montrer la valeur ajoutée de l'approche LEADER/DLAL créée au moyen de la méthode LEADER ainsi que les résultats obtenus pour les zones rurales et les différents GAL

Apprentissage collectif

Tirer des enseignements sur ce qui fonctionne ou non dans la mise en œuvre de l'approche LEADER/DLAL

Améliorer la conception et la mise en œuvre de l'approche LEADER/DLAL dans le cadre des PDR (gouvernance, soutien aux GAL, par exemple) et mieux cibler l'aide en faveur des zones rurales et des bénéficiaires

Améliorer la conception et la mise en œuvre de la stratégie DLAL pour mieux répondre aux besoins locaux

Veiller à l'application correcte de la méthode LEADER

Faire prendre conscience de la valeur ajoutée de l'approche LEADER/DLAL

Ce qui a déjà été évalué

Conception stratégique

- Pertinence des OS par rapport au diag. territorial initial puis actualisé (collectes depuis diverses bases de données, analyse et prospective)
- Pertinence du plan d'action par rapport aux OS, objectifs opérationnels réalisables
- Cohérence externe par rapport au cadre institutionnel et stratégiques
- Cohérence interne (théorie du changement, cadre logique d'intervention)

Performance stratégique

- Atteinte des OS (indic. d'impact) --> Réalisation des objectifs opérationnels (indic. de résultats)
- Contribution des projets à la réalisation de la SLD (efficacité)
- Efficience de la mise en oeuvre de la stratégie (bonne alloc. des ressources)

Performance institutionnelle

- Performance institutionnelle (enquête quanti. + questionnaire) : capacité à exécuter la programmation
- Gouvernance et gestion du dispositif (enquête quali. : enquête docu, observation participante)
- Ingénierie du GAL : mécanismes d'animation, de suivi et d'évaluation de la programmation (enquête docu, questionnaire, focus group)

Ce qui est en cours d'évaluation

Valeur ajoutée

- Mise en place et effectivité des mécanismes garantissant les fondamentaux LEADER (obs. participante, enquête docu., questionnaires)
- Amélioration de la gouv. locale, dév. du capital social, renforcement des résultats (enquête docu., questionnaires)

Mise en perspective des résultats

- Analyse comparée et contextualisation des résultats (enquête docu : autres éval. + littérature scientifique)
- Mise en évidence des facteurs de succès et d'échec et imputation causale (enquête docu. questionnaire, focus group)
- Emissions de préconisations pour la prochaine programmation

Restitution et communication

- Rédaction d'un rapport final d'évaluation et de sa synthèse (livraison prévue en septembre/octobre)
- Tenue d'un séminaire de restitution partielle de l'évaluation (aujourd'hui)
- Définition (aujourd'hui) et exécution des modalités de communication auprès des différents publics (AGR, GAL, Pays)

Conception stratégique

- Pertinence des OS par rapport au diag. territorial initial puis à actualisé (collectes depuis diverses bases de données, analyse et prospective)
- Pertinence du plan d'action par rapport aux OS, objectifs opérationnels réalisables
- Cohérence externe par rapport au cadre institutionnel et stratégiques
- Cohérence interne (théorie du changement, cadre logique d'intervention)

Mise à jour de la matrice AFOM

- Travaux de révision de la Charte de Pays (validés fin d'année 2013),
- Diagnostic territorial et l'état initial de l'environnement du SCOT de la Bresse bourguignonne validé en juin 2014,
- Evaluation finale du Contrat de Pays de la Bresse bourguignonne et du programme européen LEADER 2007-2013 « Valorisation économique et préservation patrimoniale des ressources locales » et des Pôles d'Excellence Rurale présenté en septembre et octobre 2014.
- Profil énergétique territorial du Pays de la Bresse bourguignonne 2010.
- Différents travaux de la DDT (Quelles politiques publiques mener pour lutter contre la vulnérabilité énergétique ? – avril 2014 ; Portait agricole de la Bresse bourguignonne septembre 2014 ; Evaluation de la consommation foncière à l'échelle du Pays de la Bresse bourguignonne – avril 2012) et de l'INSEE (Bresse bourguignonne : un sursaut démographique et une solidité économique à conforter - octobre 2011) »

Sources supplémentaire pour le diagnostic de territoire

- diagnostic tirés de l'analyse AFOM du Plan Stratégique national pour mettre en œuvre la PAC 2023-2027
- Agence de la cohésion des territoires (ANCT), 2019, *Grand territoire Bresse bourguignonne*, synthèse produite par la DDT : portrait « grand territoire », établi sur la base des données 2018
- GIEC (« IPCC » en anglais), 2023, *Climate Change 2022*, « Mitigation of Climate Change. Working Group III Contribution to the Sixth Assessment Report of the Intergovernmental Panel on Climate Change ».
- l'Observatoire des territoires de l'ANCT en 2021 sur la « Zone d'étude CRTE de la Bresse Bourguignonne, comparée avec France »
- indicateurs issus de la plateforme OPTTEER de l'Observatoire Régional Energie Climat Air (ORECA) de Bourgogne-Franche-Comté
- Direction régionale de l'agriculture de l'alimentation et de la forêt (DRAAF), AGRESTE, 2023 Bourgogne-Franche-Comté, dossier n°4
- Divers rapports ministériels

ATOUPS

- Une vitalité démographique retrouvée et dynamique
- Une production agricole diversifiée, productive et valorisable et **résiliente grâce à la polyculture.**
- Des savoir-faire agricoles et artisanaux de qualité (AOC, agriculture biologique)
- **Une filière agroalimentaire très développée**
- **Des habitants attachés au territoire et sensibles aux enjeux de consommation et de production locales**
- **Activité résidentielle dynamique avec un parc de maisons individuelles conséquent**

FAIBLESSES

- Des fragilités démographiques et économiques (vieillesse de la population)
- Une faible structuration des filières courtes (agricole et forestières)
- Une attractivité inégale et des bourgs centres à reconquérir
- Précarité énergétique des populations (parc ancien + coût de l'énergie + faibles revenus)
- Importants déplacements domicile-travail-services
- Déperditions énergétiques des bâtiments publics
- **Une faible accessibilité des équipements**
- **Un étalement et un dispersement de l'habitat engendrant une surconsommation de ressources foncières et énergétiques**

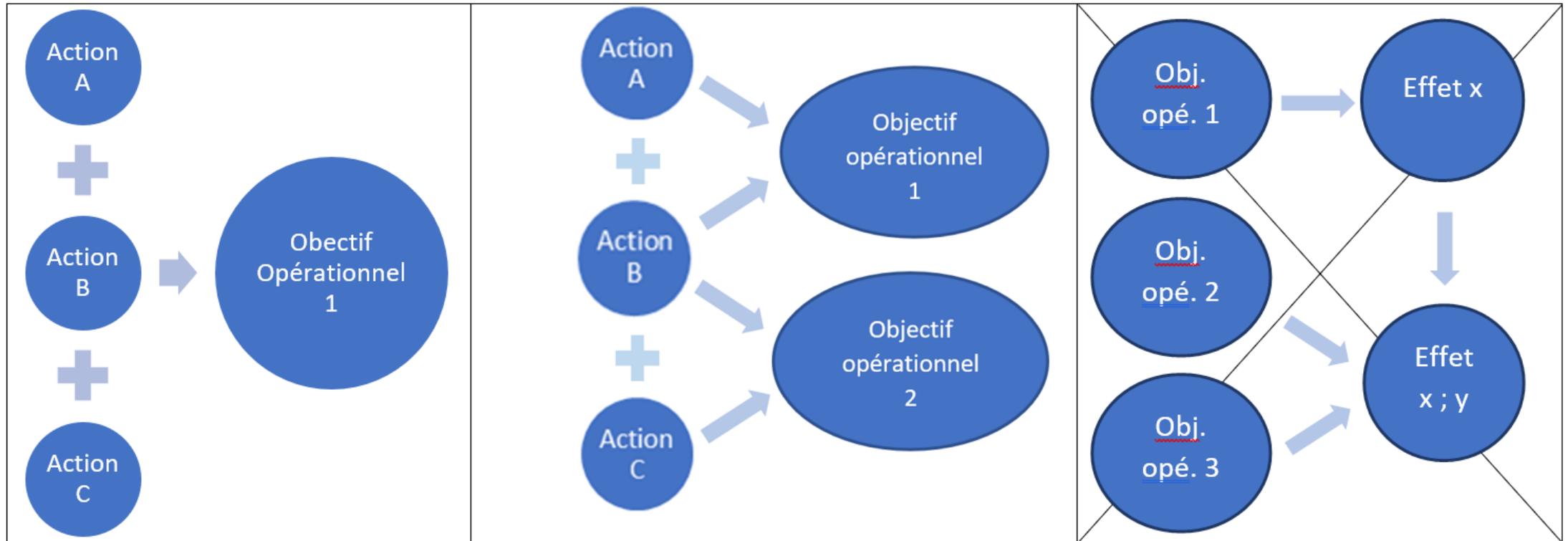
MENACES

- Augmentation des coûts énergétiques
- Un vieillissement accéléré du territoire
- **Baisse des moyens d'actions et d'investissement des collectivités locales**
- **Raréfaction artificielle du foncier pour respecter l'objectif de ZAN (loi Climat & résilience)**
- **Crise du logement due à la requalification d'une partie du parc de logement social en passoires thermiques interdites à la location (loi Climat & résilience)**
- **Coûts conséquents d'adaptation de la mobilité à la loi LOM et à la fiscalité carbone en raison d'une forte dépendance aux énergies fossiles.**

OPPORTUNITES

- Une filière bois à organiser et qui présente un fort potentiel en production de bois énergie
- **Fiscalité carbone incitant à diversifier en aval et en amont des filière forestières, agricoles et industrielles pour développer des filières d'énergie renouvelable (hydrogène, méthane, essence) et de compensation (ex : production de biochar) ou d'évitement des émissions de carbone (conversion des systèmes énergétiques)**
- Engagement des collectivités dans des démarches de développement durable et de transition (PCET, TEPOS, PLUi, Agenda 21)
- Capacité de production et d'utilisation des énergies renouvelables adaptées au territoire
- Un marché important sur le territoire lié à la rénovation énergétique des bâtiments
- Développement des filières de rénovation et écoconstruction
- Augmentation du télé-travail
- Nouveaux modes de déplacement (partage, covoiturage, électrique, vélo...)
- **Densification urbaine et équipement des pôles de vie**
- **Incitations privées et publiques au développement de l'agroécologie, à l'alimentation biologique et de proximité.**

Construction d'un logigramme sagittal



Objectifs opérationnels et leurs synergies

Augmenter la production locale d'EnR

Augmenter l'efficacité énergétique des infrastructures (bâtiments, chauffage, mobilité)

Diversifier et structurer des filières (notamment énergie) en circuit court valorisant les ressources locales

Revitaliser et revaloriser l'espace durablement par l'aménagement, la requalification et la rénovation architecturales et écologiques

Effets croisés et complémentaires sur la stratégie

Valoriation économique, augmentation des revenus

Augmenter la part des EnR dans le mix énergétique

Baisse du coût de l'énergie

Economies d'énergie (baisse relative de la consommation)

Autonomie (auto-suffisance) et attractivité économique du territoire

Objectifs stratégiques de Dév. Durable

Lutte contre la précarité économique, notamment liée au coût de l'énergie

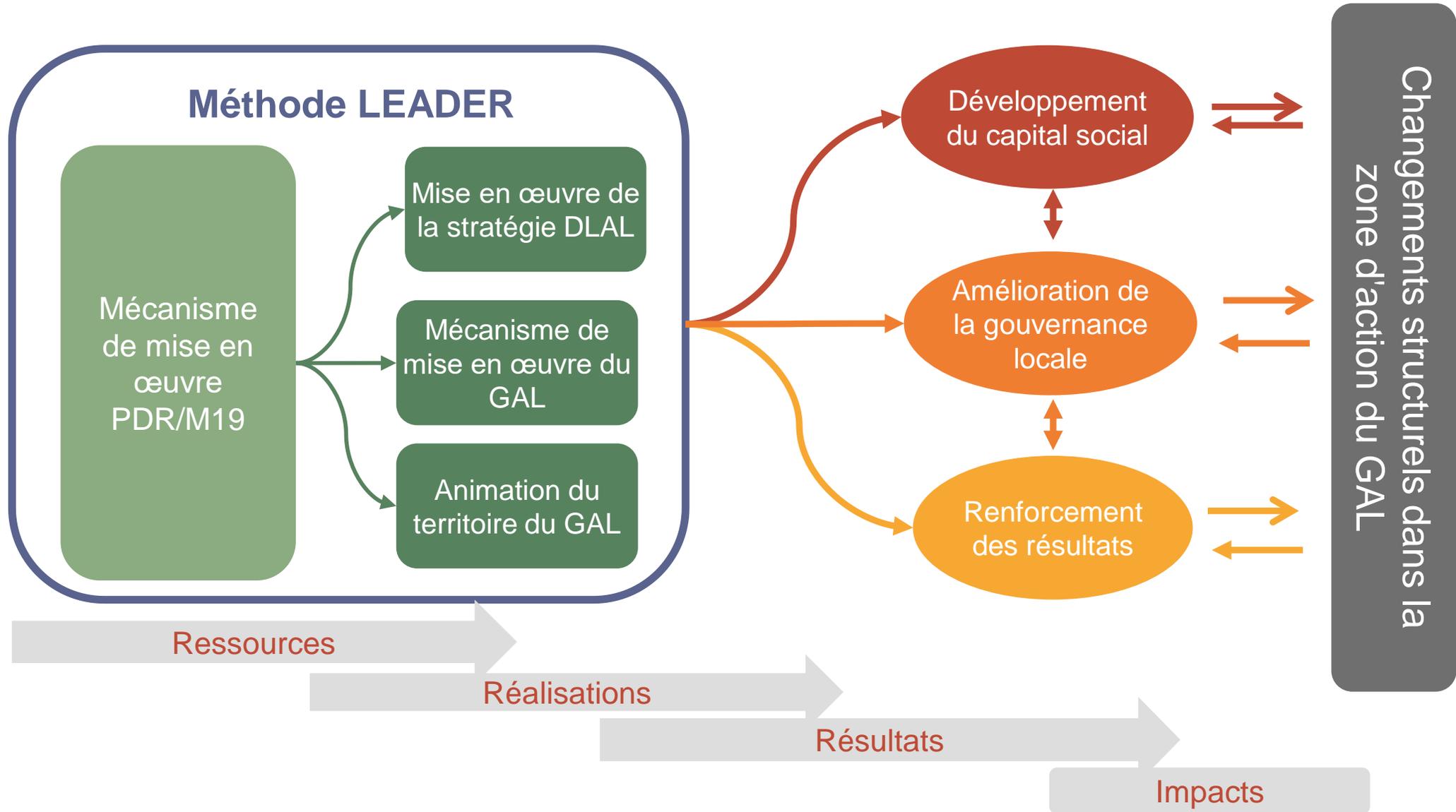
Préserver l'environnement et pérenniser l'exploitation des ressources naturelles

Résilience et développement de l'écosystème économique local (efficacité dynamique)

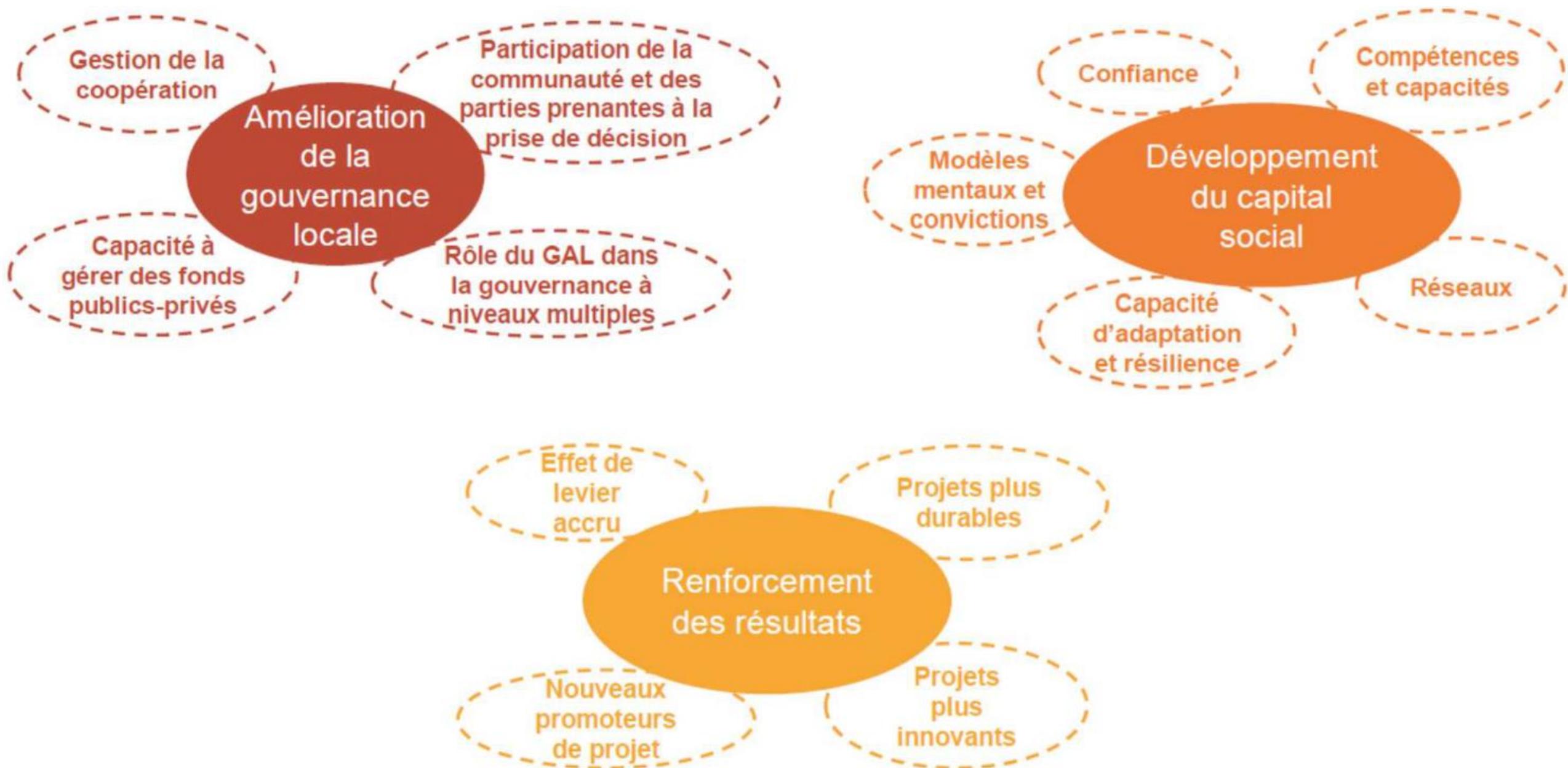
Valeur ajoutée

- Mise en place et effectivité des mécanismes garantissant les fondamentaux LEADER (obs. participante, enquête docu., questionnaires)
- Amélioration de la gouv. locale, dév. du capital social, renforcement des résultats (enquête docu., questionnaires)

..... DLAL: valeur ajoutée



Valeur ajoutée induite par la méthode DLAL / respect des fondamentaux LEADER



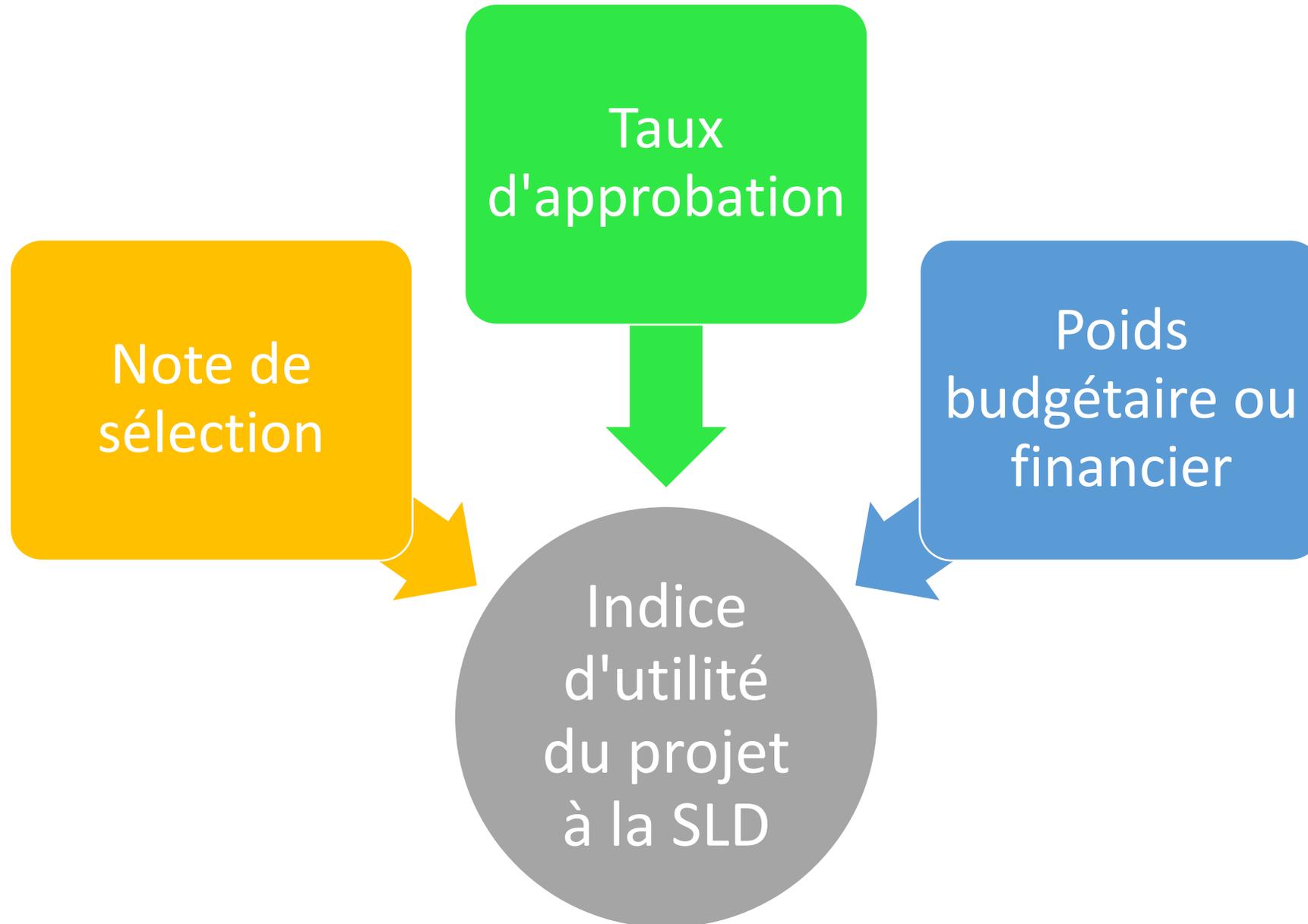
Performance stratégique

- Atteinte des OS (indic. d'impact) --> Réalisation des objectifs opérationnels (indic. de résultats)
- Contribution des projets à la réalisation de la SLD (efficacité)
- Efficience de la mise en œuvre de la stratégie (bonne alloc. des ressources)

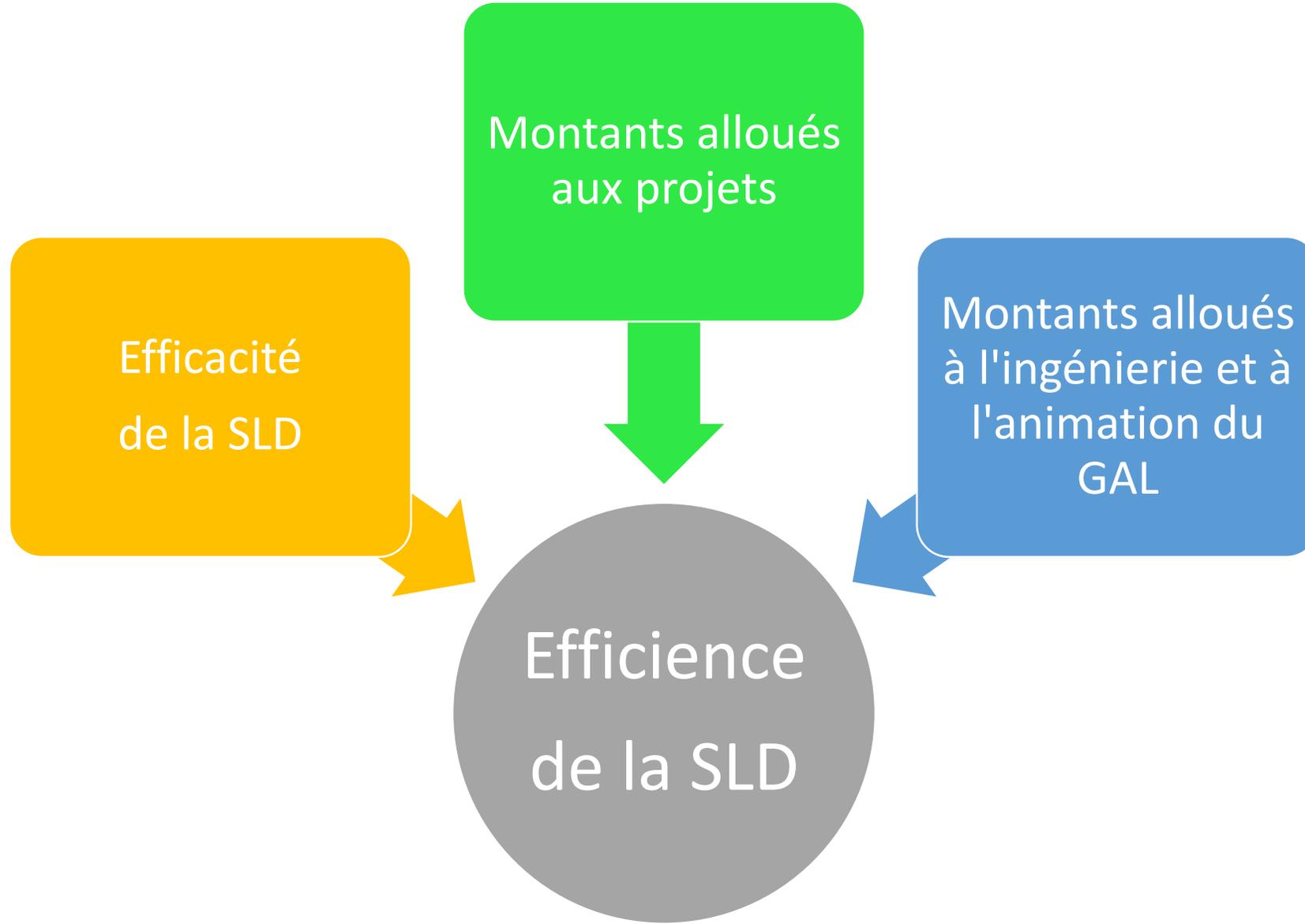
Performance institutionnelle

- Performance institutionnelle (enquête quanti. + questionnaire) : capacité à exécuter la programmation
- Gouvernance et gestion du dispositif (enquête quali. : enquête docu, observation participante)
- Ingénierie du GAL : mécanismes d'animation, de suivi et d'évaluation de la programmation (enquête docu, obs. participante, questionnaire, focus group)

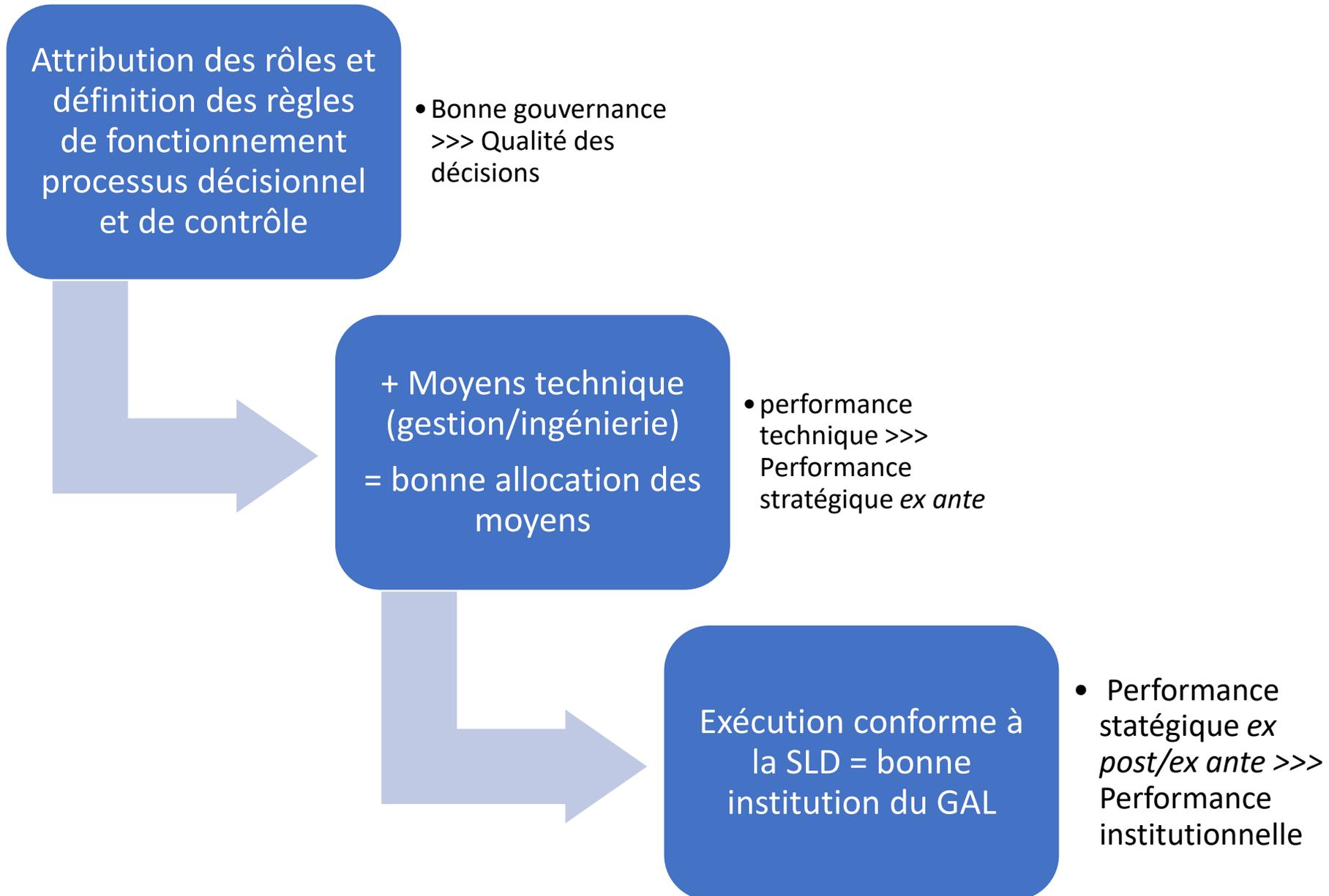
Construction d'un indicateur d'efficacité



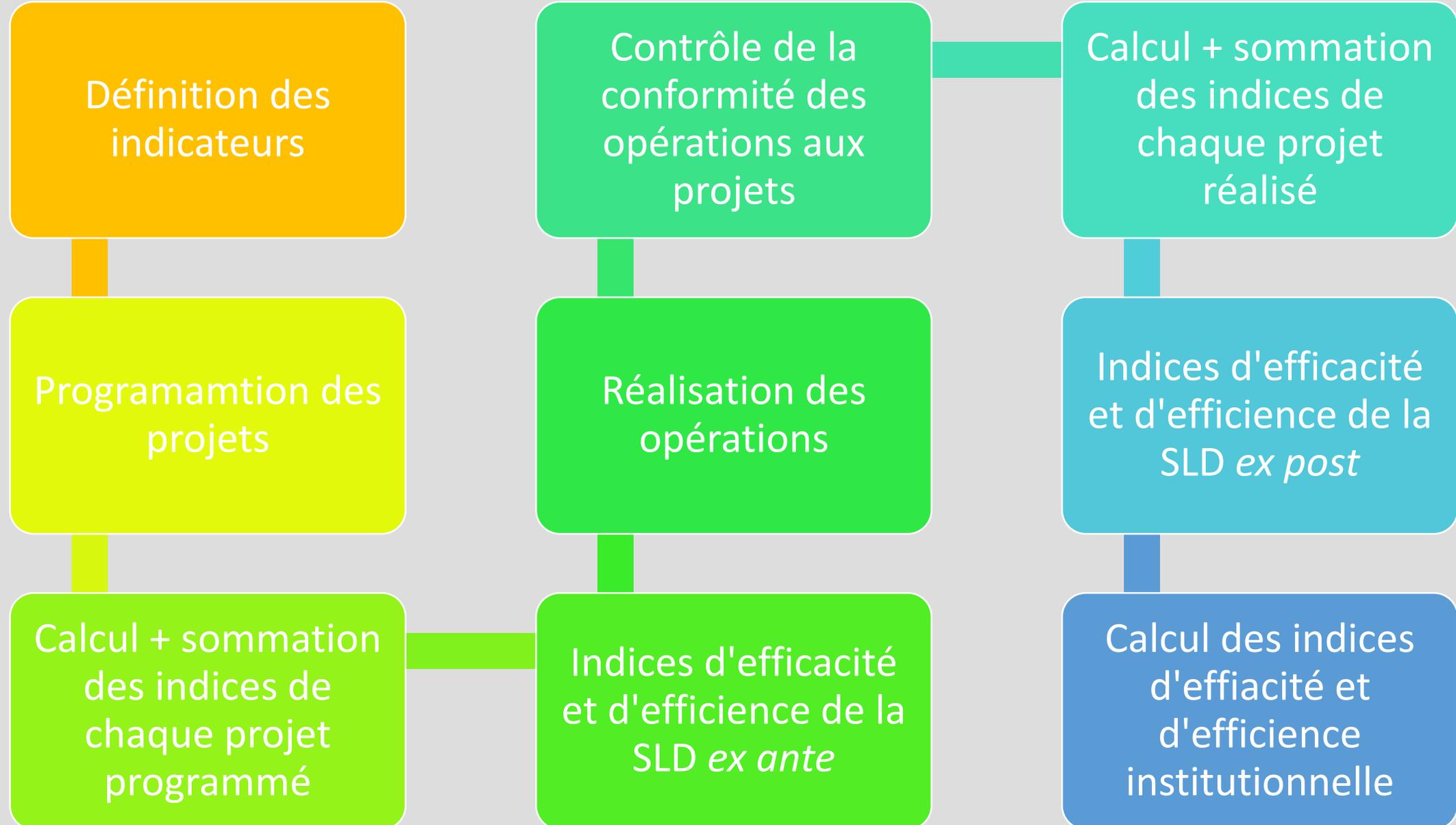
Constitution d'un indicateur d'efficacité



Construction d'un indicateur de performance institutionnelle



Etapes d'évaluation de la performance



Mise en perspective des résultats

- Analyse comparée et contextualisation des résultats (enquête docu : autres éval. + littérature scientifique)
- Mise en évidence des facteurs de succès et d'échec et imputation causale (enquête docu. questionnaire, focus group)
- Emissions de préconisations pour la prochaine programmation

Restitution et communication

- Rédaction d'un rapport final d'évaluation et de sa synthèse (livraison prévue en septembre/octobre)
- Tenue d'un séminaire de restitution partielle de l'évaluation (aujourd'hui)
- Définition (aujourd'hui) et exécution des modalités de communication auprès des différents publics (AGR, GAL, Pays)